

## 1794.02 : Inventaire de l'Eglise.

### 20 février 1794 : Inventaire et envoi des biens de l'église Saint André et de la chapelle de la Maréchère.

Les membres du conseil municipal *Delaville Jean Baptiste, président du comité de surveillance, Mermet, secrétaire, André Gras, Antoine Berrod, Etienne Villierme, Louis Roland Reygrobellet, et André Marie Jacquinod* ont pris lecture de l'arrêté du représentant du peuple et ont fait l'inventaire des biens religieux pour qu'ils soient ensuite conduits au district.

1/ Seize chasubles avec 2 garnitures.

2/ Quatre étoles.

3/ Trois calices un en argent et deux en cuivre.

4/ Deux ciboires en cuivre argenté et un soleil en argent.

5/ Quinze nappes. 6/ Septe aubes. 8/ ?

9/ Quatre surplis et dix huit chasubles.

10/ Une écharpe, deux garnitures de dais et plusieurs voiles de soie.

11/ Huit cordons.

12/ ?

13/ Deux baguiers en soie.

14/ Douze chandeliers en cuivre.

15/ Trois crucifix dont un doré. 16/ Un encensoir et une navette. 17/ Deux lampes à huile en cuivre et en étain.

18/ Sept livres ; des missels et des livres pour la morale et une boîte en étain pour les Saintes huiles.

Ce sont tous les ornements qui ont été trouvés dans l'église de la commune ainsi que dans la chapelle appelée La Maréchère tel que l'exige l'arrêté.

Et pour les conduire au district avec la cloche le sieur Villierme, municipal et Barthélémy Delaville, président du comité de surveillance se sont présentés pour rendre les objets au Directoire du district de Nantua dont ils rapporteront le reçu pour justifier de leur mission et ont signé la feuille.

Municipal, et Barthélémy Delaville président  
du comité de surveillance se sont présentés  
pour faire rendre lesd. objets au Directoire  
du District de Nantua, dont ils rapporteront  
le reçu, pour justifier de leur mission et  
ont signé avec nous. Lesd. jour et au  
approuvant la lecture desd. mots, signés  
au Registre. Delaville maire, Berrod, officier,  
Delaville président du comité de surveillance,  
Gras, Villierme, Reygrobellet officier. Servin  
agent national, et Mermet secrétaire.

Par le District Mermet